



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 9 FEVRIER

PV N. 18

PRESIDENT : M. Tristan ARNAUD

PRESENTS : Mme DELEBECQUE Christine – MM. COUDERT Bernard - FALL Angelo (par voie électronique)

EXCUSES : Mme DEROM Margaux – MM. LEBLANC Cédric, DESPLAT Olivier (CTD), RIVAT Davy, OUAHBI Yassir

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U12/U13

Défis techniques :

- Journée impaire : Double 8
- Journée paire : Jonglerie

MATCH N.51699.1 LIMOGES FOOTBALL (3) – FEYTIAT (3) U13 D3 POULE A

Feuille de match non informatisée.

La Commission,

- Débite le club de LIMOGES FOOTBALL de la somme de 19€.

MATCH N. 52421.1 E. NIEUL/ST GEN/VEY/VA – Eymoutiers U13 D2 Poule A

Feuille de match non conforme.

La Commission,

- Débite le club de Ent NIEUL/ST GEN/VEY/VA de la somme de 19€.

MATCH N. 51564.1 LIMOGES FOOTBALL (1) – LIMOGES LAFARGE (1) U13 D1

La Commission,

- Constate la feuille de match hors délai (reçue le 7/01/22 pour le 15/12/21)
- Débite le club de LIMOGES FOOTBALL de la somme de 21€.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

MATCH N. 52467.1 LIMOGES BEAUBREUIL (1) – LIMOGES FOOTBALL (2) U13 D2 POULE B

Feuille non conforme.

La Commission,

- Débite le club de LIMOGES BEAUBREUIL FC de la somme de 19€.

MATCH N. 52555.1 FC COGNACOIS 1 – CS FEYTIAT 3 U13 D3 POULE B

Vu le mail de Feytiat du 04/02/22,

La Commission,

- Constate le forfait de l'équipe 3 de CS FEYTIAT
- Enregistre le résultat suivant :

FC COGNACOIS 1 : 3 (3 PTS) / CS FEYTIAT 3 : 0 (- 1 PT)

- Débite le club de CS FEYTIAT de la somme de 20€ pour son forfait.

MATCH N. 52511.1 GJ ECOLE DE FOOT DU PAYS DE NEXON 2 – E. NIEUL/ST GE/VE/VA 2 U13 D3

Poule A

Vu le mail de E. NIEUL/ST GE/VE/VA,

La Commission

- Constate le forfait de l'équipe 2 de E. NIEUL/ST GE/VE/VA
- Enregistre le résultat suivant :

GJ ECOLE DE FOOT PAYS DE NEXON : 3 (3 PTS) / ENT NIEUL/ST GENCE/VE/VA 2 : 0 (- 1 PT)

- Débite le club de Ent NIEUL/ST GE/VE/VA de la somme de 20€ pour son forfait.

U13 D1

Le match US NANTIAT 1 – SC VERNEUIL SUR VIENNE 2 prévu initialement le 05/02/22 est reporté au 16/04/2022

U13 D2 A

Le match AS PANAZOL 1 – US BESSINES 1 prévu initialement le 05/02/22 est reporté au 16/04/2022

U13 D4 A

Le match AS AIXE SUR VIENNE 2 – JA ISLE 3 prévu initialement le 05/02/22 est reporté au 16/04/2022

Les clubs ci-dessus ont la possibilité de rattraper le match avant la date du 16/04/22, dans ce cas, merci de prévenir le District par mail.



POLE COMPETITIONS
PROCES – VERBAL
COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Le Président de la Commission Foot Animation

Tristan ARNAUD

La Secrétaire de séance

Mme DELEBECQUE Christine

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI